Department of Transportation

DEMANDE DE PERMIS D'UTILISATION DE LA VOIE RAPIDE

NOM DE LA SOCIÉTÉ
ADRESSE_
VILLE_
TÉLÉPHONE ()NOM DE LA PERSONNE À_CONTACTER
PERMETTANT L'UTILISATION DE LA OU DES Gowanus LIE VOIES RAPIDES SUIVANTES :
VEUILLEZ JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS À VOTRE DEMANDE.
<u>BUS</u> :
LISTE DE TOUTES LES IMMATRICULATIONS (dacty lographiée sur papier à entête de la société)
COPIE DES CARTES D'IMMATRICULATION DE CHAQUE VÉHICULE PRÉCISANT LE NUMÉRO D'IMMATRICULATION DE BUS ATTRIBUÉ PAR L'ÉTAT DE NEW YORK
COPIE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE DU PARC DE VÉHICULES OU D'ASSURANCE DU VÉHICULE (Agrafer chaque attestation à la carte d'immatriculation correspondant)
AUTORIS ATION D'EXPLOITATION DÉLIVRÉE PAR LE DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DE L'ÉTAT DE NEW YORK (NYS DEPARTMENT OF TRANSPORTATION)
AUTORISATION D'EXPLOITATION DÉLIVRÉE PAR LA COMMISSION DE COMMERCE INTERÉTATIQUE (INTERSTATE COMMERCE COMMISSION)
AUTORIS ATION D'EXPLOITATION DÉLIVRÉE HORS ÉTAT PAR L'AUTORITÉ RES PONS ABLE EN LA MATIÈRE
<u>VÉHICULES MOTORISÉS CONÇUS POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES HANDICAPÉES</u> <u>OU ACCESSIBLES EN FAUTEUIL ROULANT:</u>
AUTORIS ATION D'EXPLOITATION DÉLIVRÉE PAR LA COMMISSION DES TAXIS ET LIMOUSINES (TAXI AND LIMOUSINE COMMISSION, TLC) DE LA VILLE DE NEW YORK
AUTORISATION D'EXPLOITATION DÉLIVRÉE PAR LE DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DE L'ÉTAT DE NEW YORK
AUTORISATION D'EXPLOITATION DÉLIVRÉE PAR LA COMMISSION DE COMMERCE INTERÉTATIQUE
COPIE DU PERMIS EN COURS DE VALIDITÉ DÉLIVRÉ PAR LA TLC DE VÉHICULE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR/ÉQUIPÉ POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES HANDICAPÉES DE CHAQUE VÉHICULE

NYC Department of Transportation Permits & Customer Service

30-30 Thomson Avenue, 2nd Floor, Long Island City, NY 11101

T:646 892 1429



Department of Transportation

COPIE DES CARTES D'IMMAT	TRICULATION DE CHAQUE VÉHICULE
COPIE DE L'ATTESTATION D	'ASSURANCE DU PARC DE VÉHICULES OU D'ASSURANCE DU VÉHICULE
(Nom en caractères d'imprimerie)	(Signature du demandeur ou de la demandeuse)
Date	

DOCUMENTS ÀJOINDRE OBLIGATOIREMENT DEMANDE DE PERMIS D'UTILISATION DE LA VOIE RAPIDE

POUR TOUS LES DEMANDEURS:

Une liste du numéro d'immatriculation de tous les véhicules qui utiliseront la ou les voies rapides sur le papier à entête de votre société.

POUR LES BUS OU ÉQUIVALENTS, une copie de chacun des documents suivants :

- L'autorisation d'exploitation délivrée par le Département des transports de l'État de New York, l'autorité pertinente responsable de la délivrance de l'autorisation en dehors de l'État ou la Commission de commerce interétatique.
- La carte d'immatriculation en cours de validité de chaque véhicule précisant le 2. numéro d'immatriculation de bus de l'État de New York ou l'équivalent en dehors de l'État.
- 3. L'attestation d'assurance en cours de validité de tous les véhicules (agrafer l'attestation d'assurance du parc de véhicules ou de chaque véhicule au document d'immatriculation correspondant).
- Pour chaque véhicule, le justificatif du nombre minimum de 16 places assises, 4. conducteur non compris (précisé sur la carte d'immatriculation).
- 5. Un justificatif confirmant que le nombre de places assises de chaque véhicule correspond au nombre de places assises prévu par l'autorité délivrant l'autorisation d'exploitation (précisé sur la carte d'immatriculation et l'autorisation d'exploitation).

POUR LES VÉHICULES MOTORISÉS CONÇUS POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES HANDICAPÉES OU ACCESSIBLES EN FAUTEUIL ROULANT, une copie de chacun des documents suivants:

- L'autorisation d'exploitation délivrée par la Commission des taxis et limousines de la ville de New York, le Département des transports de l'État de New York ou la Commission de commerce interétatique.
- 2. La carte d'immatriculation en cours de validité de chaque véhicule.



Department of Transportation

- 3. L'attestation d'assurance en cours de validité de tous les véhicules (agrafer l'attestation d'assurance du parc de véhicules ou de chaque véhicule à la carte d'immatriculation correspondante).
- 4. Le permis en cours de validité délivré par la TLC de véhicule de transport avec chauffeur/équipé pour le transport de personnes handicapées de chaque véhicule.